

Mairie de Dénat
1 Place de la Mairie
81120 DENAT

Tél : 05 63 56 66 76
Fax : 05 63 47 57 72
mairie.denat@wanadoo.fr

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

- le mardi de 14h à 18h,
- le jeudi de 9h à 12h,
- le vendredi de 14h à 17h.

Le maire reçoit en mairie et sur rendez-vous les :

- vendredis après-midi,
- samedis matin.

URGENCES

Gendarmerie de Réalmont
05 63 79 26 80
Pompiers : 18
SAMU : 15

DANS CE BULLETIN :

Le mot du maire	1
Etat civil	2
Le conseil municipal	2
Les murs mitoyens	3
Développement durable	3
Collecte des déchets	4
Commémoration du 11 novembre	4
Olympiades dénatoises	5
Assistantes maternelles	5
Artisans et commerçants de Dénat	6
Hébergements touristiques à Dénat	6
Recherche bénévoles	7
Les parents d'élèves délégués	7
Quelques travaux	7
Numéros utiles	8
Transport à la demande	8
Association Culture et Loisirs	9
Association Communale de Chasse de Dénat	9
L'ADMR, un service près de chez vous	10
Association Familles Rurales	11
Génération Mouvement	12

Le mot du maire

Chers concitoyens,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse pour cette année 2016 mes plus sincères vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement personnel pour vous même et tous ceux qui vous sont chers.

L'année qui vient de s'achever a été la première année de baisse importante des dotations de l'État, une baisse qui doit s'accroître en 2016 et 2017.

Aussi vous comprendrez aisément que la préoccupation majeure de l'année 2015 fut la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la recherche au quotidien d'économies.

Cette recherche d'économies dans le fonctionnement vaut aussi pour notre projet d'investissement majeur : l'école. Ce projet, élaboré au mandat précédent était en pertinence avec les moyens attendus de l'État, pour le moins égaux aux précédents, et la participation par convention de la commune de Labastide-Dénat.

Aujourd'hui, les conditions ont changé, nos voisins privilégient la scolarisation de leurs enfants sur notamment la commune de Puygouzon et je l'ai dit plus haut, l'État revoit à la baisse ses dotations.

C'est pourquoi, il nous a paru né-

cessaire de revoir nous aussi ce projet, et un bâtiment plus petit et de plain-pied sur une partie du terrain de sport actuel, articulé avec la salle des fêtes et une cantine réaménagée, un terrain de sport multimodal et un terrain de sport enherbé, nous semble être la réponse la plus pertinente et adaptée aux besoins de notre commune.

Le Conseil municipal travaille, d'ores et déjà, sur divers scénarios pour construire le futur projet cohérent qui sera présenté aux professionnels de l'enseignement et aux parents d'élèves pour avis, et bien sûr aux dénatoises et dénatois.

L'année 2016 sera encore une année active avec bien sûr le projet école évoqué ci-dessus, mais aussi le début du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui à l'horizon 2019 viendra remplacer notre carte communale, les plans communaux de sauvegarde et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, avec le travail au sein des commissions communales, intercommunales et syndicales.

Enfin, je profite de ce début d'année pour remercier les agents communaux pour leur investissement dans la qualité des services rendus aux dénatois.

Bonne année,
Dominique SANCHEZ

Etat civil

Nous souhaitons la **bienvenue** à :
 FARJOUNEL Loan,
 AVEROUS Augustine
 et CRIARD Lenzo.

Ils nous ont malheureusement **quittés** :
 M. GALY André,

Mme BARDY Léa,
 Mme ASTIE Danielle,
 M. BORIES Roger,
 Mme FARENC, veuve LAUCOU, Juliette
 Mme GLEIZES Mélodie
 et M. HANLON Frank.

*L'ensemble des
 membres du conseil
 municipal vous
 présente ses meilleurs
 vœux pour la
 nouvelle année !*



*Bucher des Feux
 de la Saint Jean 2015 -
 Association Familles Rurales*

Le conseil municipal

COMPTE RENDU des PRINCIPALES DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

7 septembre 2015

Recours à l'apprentissage dans le secteur public

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre, le Conseil municipal à la majorité décide de recourir à l'apprentissage, pour un CAP petite enfance dès la rentrée scolaire 2015.

Repas cantine scolaire

Le service de cantine scolaire est un poste important de dépenses pour la municipalité, considérant les économies à réaliser, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de lancer un marché appel d'offres sur la restauration scolaire.

Test d'extinction de l'éclairage public

Considérant qu'une mesure d'extinction d'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée permettrait de réaliser d'importantes économies d'énergie et de limiter la pollution lumineuse, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité à compter du 10 novembre 2015 d'éteindre pour une période de test de un an,

de 23h30 à 5h30, l'éclairage public au village.

19 octobre 2015

Nouveau projet de construction de l'école

Considérant l'absence d'engagement de la commune de Labastide-Dénat, et la baisse des dotations attendues de l'Etat, le Conseil municipal à la majorité décide d'abandonner l'ancien projet et de réétudier un nouveau projet de plain-pied situé sur une moitié du terrain de sport.

9 novembre 2015

Arrêté municipal relatif à la propreté des voies et espaces publics, à la sécurité de circulation des piétons sur les trottoirs.

Considérant qu'il appartient à la municipalité d'une part d'assurer concurremment avec les autres autorités compétentes la salubrité et l'hygiène publique, la Conseil municipal valide à l'unanimité l'arrêté municipal cité ci-dessus (publié sur notre site internet) et fixe les tarifs de nettoyage et d'enlèvement des déjections et autres dépôts à :

Enlèvement des sacs poubelles ou encombrant sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage prévues :

50 €

Enlèvement de gravats ou de dépôts sauvages : 250 €

Nettoyement suite à un versement de déchets ou d'hydrocarbure d'un véhicule : 250 €

Enlèvement de déjections : 50 €

Enlèvement d'affiches ou d'autocollants : 50 € par unité

Enlèvement de graffitis ou tags : 120 € le m²

Schéma départemental de coopération intercommunale

Considérant que le nouveau schéma de coopération intercommunale proposé par le préfet consécutivement à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRé) ne modifie pas le périmètre de la communauté d'agglomération de l'albigeois, le Conseil municipal a donné un avis favorable unanime au projet préfectoral.

23 novembre 2015

Transfert de la compétence Urbanisme

Considérant que le transfert de compétence urbanisme dans le cadre de la loi Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014, dite loi ALUR, suspend jus-

qu'au 31 décembre 2019 la caducité des documents d'urbanisme, considérant que ladite loi prévoit le transfert automatique de la compétence à la communauté d'agglomération de l'albigeois, le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité le transfert de la compétence urbanisme par anticipation.

14 décembre 2015

Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Considérant que la loi NOTRé portant la nouvelle organisation territoriale de la République supprime l'obligation de créer un CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants, le Conseil municipal à l'unanimité décide la dissolution du CCAS et dit que la compétence sociale sera directement exercée par la commune.

Les murs mitoyens

Les copropriétaires d'un mur mitoyen doivent en assurer conjointement les dépenses d'entretien et de réparation.

Pour le petit entretien courant, chacun prend en général en charge la partie du mur qui est de son côté.

Mais pour les travaux plus importants, notamment nécessaires à la conservation de l'ouvrage, les dépenses doivent être partagées. Vous devez alors vous mettre d'accord sur la nature des travaux et le choix des matériaux et de l'entreprise

En cas de différend, c'est le tribunal de grande instance qui tranchera.

Si l'un des voisins est seul responsable de la dégradation du mur, il doit assumer seul le coût des réparations

En cas de mur partiellement privatif et mitoyen

Quand un mur est partiellement privatif, la répartition des charges se fait au prorata du volume possédé par chacun. Par exemple, sur un mur mitoyen de deux mètres de haut, dont un mètre vous appartient, suite à la surélévation que vous avez pratiquée, vous devrez assumer les 3/4 des dépenses, puisque vous possédez en totalité le mètre surélevé.

Développement durable

Dans le cadre de leur cours d'Histoire-Géographie et accompagnés de leur professeur, les élèves de la classe de 5ème D du collège Louisa Paulin de Réalmont ont mis en place un projet sur le développement durable.

Ils récupèrent les **bouchons en plastique**.

L'objectif est de les transmettre à des associations afin qu'ils soient recyclés.

Trois lieux de collecte vous sont proposés sur la commu-

ne :

- Le Relais Dénatois
- La Mairie
- L'école primaire de Dénat.

Merci à eux, et surtout, merci à vous de participer à cette collecte.

Bonne Année 2016,

une élève de la classe de 5ème D.

Collecte des déchets

Changement :

**Les ordures sélectives
seront collectées
le VENDREDI matin
en semaine IMPAIRE.**



**Commémoration
du 11 novembre 2015**



Les élèves de CM

La collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés sont organisés par la Communauté d'agglomération de l'albigeois (C2A).

Les **ordures ménagères** sont ramassées tous **les mercredis matin**.

A compter du 1er janvier 2016, la collecte des **ordures sélectives** se fera toujours **le vendredi matin** mais en **semaine impaire**.

Les prochains passages seront donc les **vendredis 22 janvier et 5 février 2016**.

Les jours fériés, le service de collecte ne fonctionne pas. La collecte est effectuée le lendemain, pour les ordures ménagères seulement.

Les sacs jaunes et bleus utilisés pour les ordures sélectives peuvent être récupérés gratuitement à la mairie aux horaires d'ouverture.

Les bacs roulants marrons, bleus ou jaunes sont la propriété de la communauté d'agglomération. Ils sont mis à disposition gratuitement par leurs services afin d'assurer la collecte de vos déchets.

Le **service Gestion des déchets de la C2A** est situé dans le nouveau centre technique situé à la Vigarié, route de Saliès à Puygouzon.

Pour toutes les questions relatives à la collecte des déchets, vous pouvez les contacter au **05 63 76 06 07** (ou au 05 63 76 06 08 pour les questions relatives

à la propreté).

Les déchets verts peuvent être déposés dans les déchetteries ou directement sur la plate-forme de compostage de Ranteil. Si vous avez un jardin, vous pouvez vous équiper d'un composteur individuel. Il vous permettra de réduire le volume de vos déchets et de produire du compost. L'agglomération vous propose 2 modèles de composteurs à un tarif privilégié (un seul par foyer) : composteur de 400 L (18 €) ou 600 L (25 €).

Il est accompagné d'un seau de cuisine pour transporter vos déchets jusqu'au composteur.

Les encombrants, déchets verts, objets coupants, déblais, gravats, tubes fluorescents et ampoules basse consommation, déchets dangereux (peintures, piles...) doivent être déposés à la déchetterie de Gaillaguès, de Ranteil ou de Saint Juéry.

La **déchetterie de Ranteil** (Route de Saliès à Albi) est ouverte **de 9h à 18h30 du lundi au samedi et de 9h à 12h le dimanche** (05 63 38 59 80).

L'accès aux déchetteries est entièrement gratuit.

L'agent chargé de l'accueil sur les différents sites enregistre, à votre arrivée, votre nom, votre commune d'origine et la nature des déchets apportés.

Cette procédure assure une certaine traçabilité des déchets qui sont ensuite acheminés vers les filières de valorisation, recyclage ou traitement.

Commémoration du 11 novembre

Le mercredi 11 novembre 2015, les dénatoyse se sont retrouvés autour du monument aux morts afin de célébrer à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Homage à tous les morts pour la France.

Nous avons eu le plaisir d'écouter les élèves de CM, encadrés par leur ensei-

gnante, lire à tour de rôle la lettre du secrétaire d'état aux anciens combattants.

Nous sommes ensuite allés nous recueillir à Labastide-Dénat où les enfants présents ont chanté la Marseillaise.

Nous tenons à remercier les enseignants de notre école pour leur implication.

Olympiades dénatoises

A l'approche de l'été, sur une journée, au stade/salle des fêtes, se tiendront les premières olympiades dénatoises.

La manifestation consiste en une rencontre entre les différents quartiers/hameaux de la commune sous forme de jeux.

Les épreuves seront diverses et variées ; les équipes devront donc être constituées de profils divers.

Une personne de chaque hameau/quartier viendra à la rencontre de ses voisins afin de constituer l'équipe de la zone.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en tant que participant en vous rapprochant de l'ACL Dénat (acl.denat@gmail.com).

La date de la manifestation, la délimitation précise des hameaux/quartiers ainsi que le déroulement détaillé de la journée seront diffusés ultérieurement sur le site internet de la mairie : www.mairie-denat.fr.



Assistances maternelles

Actuellement, cinq assistantes maternelles sont domiciliées sur notre commune et déclarées en activité auprès des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Départemental :

- Mme BIGEY Sandrine
Les Combettes - 06 13 82 26 98
- Mme DEPRET Tatiana
5 Impasse du XIII - 06 80 32 63 56
- Mme DUBAC Nérina
3 Impasse des Primevères - 06 72 74 44 32
- Mme MOLINARO Lila
Impasse La Mole - 06 80 15 18 26
- Mme MULLER Michèle
7 Avenue du Moulin à vent - 06 09 51 54 11

Si vous avez besoin d'obtenir les coordonnées des assistants maternels des communes environnantes, vous pouvez prendre contact avec le service **PMI mode de garde** au 26 square Bonaparte à Albi, ou par téléphone au **05 63 77 31 15**.



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) propose un nouveau service public itinérant, de proximité et de lien : le **Re-lais des Assistants Maternels (RAM) de l'Albigeois**.

Dans le cadre de sa **mission d'information**, le RAM de l'Albigeois informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire et facilite la mise en relation entre l'offre et la demande.

Il délivre aussi une information générale pour les familles et les assistants maternels en matière de droit du travail et sur les démarches administratives (création de contrat de travail...).

Il oriente les parents et les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés pour les questions spécifiques.

Enfin, il diffuse des informations relatives à l'accueil des jeunes enfants et des renseignements sur les conditions d'accès comme d'exercice des métiers liés à la petite enfance.

Dans le cadre de sa **mission d'animation**, le RAM de l'Albigeois est un lieu d'accueil et d'activités pour les assistants maternels et les enfants accueillis.

Il rassemble en réseau les assistants maternels, permet un partage d'expériences et apporte un soutien à des professionnels parfois isolés.

Il propose un large panel d'activités aux enfants accueillis à domicile, ce qui favorise leur éveil et leur socialisation.

Vous pouvez contacter le **RAM de l'Albigeois** au 2 avenue du Colonel Teyssier à Albi, ou par téléphone au **05 63 46 48 96**, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Artisans et commerçants de Dénat

Alexandre **ANDRAL** Andral Energies

Plombier Chauffagiste
tél : 06 73 88 49 90

Sébastien **ARTUSO**

Maçon
tél : 05 63 55 20 03

Geneviève **BENOIT** Le Relais Dénatois

Epicerie, Snack-Bar
tél : 05 63 60 29 65

Arnaud **CALAS**

Electricien
tél : 05 63 55 14 40

Jean-Claude **CATHALA** Tarn Service Froid

Frigoriste
tél : 05 63 56 62 08

Gérard **CLERGUE**

Maçon
tél : 05 63 56 63 76

Patrick **DIAS**

Peinture – Revêtement de sol
tél : 05 63 45 59 06

Sabrina **FABRE**

Produits Bio, lait, fromage, pain
tél : 05 63 56 64 48

Lauris **GARCIA**

Carreleur
tél : 05 63 79 09 50

Serge Henri **GONCALVES**

Maçon
tél : 06 14 63 57 89

Alain **GRAS**

Menuisier
tél : 06 61 98 36 95

Karl **HANLON** Vinitek

Grossiste en vin
tél : 06 52 47 30 04

Philippe et Aline **LANAT**

Entretien espaces verts
tél : 06 31 15 91 45

Michelle **SINTES** Les Tables de Crespin

Chambres d'hôtes et Location de salles
tél : 05 63 78 94 27

Damien **RIVES** ECO

Chaudières à bois et Traitement de l'eau
tél : 06 09 67 04 08

Lionel **ROUCAYROL** Lionel Peinture

Peintre en bâtiment
Tél : 06 72 38 60 37

Marie Thérèse **SAURA**

Coiffeuse à domicile
tél : 05 63 79 10 58

Industrie

ALBI REMBLAIS

Recyclage-Décharge Terres gravats
Fargues tél : 05 63 55 64 79

BORIES Equipement

Matériel agricole outillage portatif
Mousquette tél : 05 63 55 99 99

JANY AURIOL Calcaire et Chaux agricole

Gedoul tél : 05 63 55 54 02

Hébergements touristiques à Dénat

- Gîte la Coumbetto : Gîte rural 4 étoiles

12, chemin de la Combette 81120 DENAT
tél : 05 63 45 58 21

- La maison de Mani : Gîte de France 3 épis

1, rue de Goy 81120 DENAT
tél : 05 63 56 64 78

- Le jardin des étoiles : Chambre d'hôtes

La Farié 81120 DENAT
tél : 05 63 79 51 08

- Les tables de Crespin : Gîtes, chambres d'hôtes

Crespin 81120 DENAT
tél : 05 63 78 94 27

- Maison de vacances à Grèzes : Gîte

Hameau de Grèzes 81120 DENAT
tél : 05 63 77 32 30

Recherche bénévoles

Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles pour nous soutenir dans différentes actions :

- pour aider à l'encadrement des activités périscolaires ainsi que pour diversifier et enrichir les ateliers proposés.

Si vous avez du temps de libre ou si vous voulez faire profiter les enfants de votre savoir-faire et de votre expérience, n'hésitez pas à prendre contact avec Carine VIGNE au secrétariat de mairie.

- pour interviewer des habitants de la commune et rédiger des articles pour le site internet ou les prochains bulletins.

- pour nous aider à compléter la page « Histoire et Patrimoine » de notre site internet afin que les recherches effectuées et les moments vécus ne se perdent pas.

Dans ces deux derniers cas, prenez contact avec la commission communication via le secrétariat de mairie.

LOTO

de l'école :

le vendredi

29 janvier

à 20 h 30

Les parents d'élèves délégués

L'ensemble de l'équipe des parents délégués se mobilise une année encore pour permettre à de beaux projets de voir le jour.

Tout d'abord un grand merci aux personnes qui ont répondu présent pour les actions de début d'année qui ont été un succès (la vente de chrysanthèmes, la vente des chocolats et des sapins de Noël).

Le temps a été clément pour la venue du Père Noël au marché de Noël de l'école et l'engagement était au rendez-vous !

Le traditionnel loto de l'école aura lieu comme à son habitude le dernier week-end de Janvier avec toujours de très beaux lots (bons d'achat, poulette garnie...) offerts pour la plupart par les commerçants dénatois et les commerçants des proches communes (Puygouzon, Réal-

mont...) ainsi que les familles. Nous les remercions car sans eux le loto ne pourrait exister. Nous vous attendons nombreux !!!

Toutes les actions de l'année permettront, entre autres, de financer pour toutes les classes (des petits jusqu'aux plus grands) la venue du Cirque Pacotille pendant une semaine au mois d'Avril pour une immersion totale dans le quotidien des saltimbanques. Ce sera certainement une grande découverte pour tous les enfants ! D'autres projets culturels, sportifs ou artistiques sont aussi au programme !

L'équipe des parents délégués vous remercie de toujours vous associer aux diverses manifestations proposées et vous souhaite de bonnes fêtes et une très bonne année 2016.

Quelques travaux



Réfection de la chaussée
du Chemin
de la Bouriette

Réfection de la chaussée
du Chemin
de la Coustette



Réfection de la chaussée
de l'Impasse du XIII

Réfection de la chaussée
du Hameau de Grèzes



Numéros utiles



Vide-grenier
du 7 Juin 2015 -
Association Familles Rurales



Vide-grenier
du 7 Juin 2015 -
Association Familles Rurales

Réservez vos trajets

sur Internet :

grand-albigeois.fr,

ou par téléphone :

au 05 63 76 06 16.

Du lundi au vendredi :

Andrieu (départ)	07:40	08:40	10:20	11:50	13:55	15:15	16:30	17:25	18:20
Les Grèzes	07:50	08:50	10:30	12:00	14:05	15:25	16:40	17:35	18:30
Dénat Village	07:50	08:50	10:30	12:00	14:05	15:25	16:40	17:35	18:30
Andrieu (arrivée)	08:05	09:05	10:45	12:15	14:20	15:40	16:55	17:50	18:45

Le samedi :

Andrieu (départ)	08:40	09:55	11:05	14:20	15:25	16:35	17:30
Les Grèzes	08:50	10:05	11:15	14:30	15:35	16:45	17:40
Dénat Village	08:50	10:05	11:15	14:30	15:35	16:45	17:40
Andrieu (arrivée)	09:10	10:25	11:35	14:50	15:55	17:05	18:00

Aux vacances scolaires,
du lundi au vendredi :

Andrieu (départ)	-	08:15	10:20	11:50	13:55	15:15	16:30	17:50
Les Grèzes	07:25	08:25	10:30	12:00	14:05	15:25	16:40	18:00
Dénat Village	07:25	08:25	10:30	12:00	14:05	15:25	16:40	18:00
Andrieu (arrivée)	07:45	08:45	10:45	12:15	14:20	15:40	17:00	18:20

Mairie de Dénat	05 63 56 66 76	Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Gendarmerie	17	Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Sapeurs Pompiers	18	Drogues Info Service	0800 23 13 13
SAMU	15	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
SAMU Social	115	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Urgences internationales	112	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Centre antipoison et de toxicovigilance (CAP-TV) de Midi-Pyrénées	05 61 77 74 47	Ecoute Infos Scléroses en plaques	0800 854 976
Chenil communautaire	05 63 38 38 24	Enfance et partage	0800 05 12 34
Déchetterie de Ranteil	05 63 38 59 80	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Déchetterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	Sida Info Service	0800 840 800
EDF (Service dépannage)	0810 33 30 81	SOS Amitié	05 63 54 20 20
GRDF Sécurité/urgences Gaz	0800 47 33 33	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17	Tabac Info Service	0825 309 310
Alzheimer Info	0811 112 112	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Cancer Info Service	0810 810 821	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95

Transport à la demande

Le transport à la demande (TAD) est un service intercommunal qui existe depuis environ 8 ans.

Nouveauté : depuis septembre 2015, le TAD a fusionné avec le TPMR (transport pour personnes à mobilité réduite).

Les plages horaires ont été élargies ; ce qui rend le service plus attractif.

Ce service fonctionne très bien.

Toujours à l'heure, il est composé de six chauffeurs, tous disponibles et souriants.

Finis les rondes incessantes pour chercher une place pour se garer au centre ville et pas de parking à payer ! En plus, nous participons à la protection de notre environnement en nous regroupant pour nos déplacements. Alors n'hésitez plus, utilisez le TAD !

Son tarif est identique à celui des lignes régulières : **de 0,22 € à 1,10 € le trajet** avec la carte pastel.

Vous pouvez réserver sur internet (**grand-albigeois.fr**) ou auprès des services urbains au **05 63 76 06 16**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, jusqu'à 7 jours à l'avance, au plus tard le matin pour l'après-midi ou l'après-midi pour le matin suivant.

Céline PERRETTE - Conseillère municipale

Association Culture et Loisirs

L'Association Culture et Loisirs est heureuse de présenter, à l'ensemble des habitants de la commune, ses meilleurs vœux pour l'année 2016 !

Le bilan de notre association pour l'année 2015 est très positif.

La soirée basque du mois de mars, l'apéro-concert du mois de juin et les trois jours de fête du mois de septembre ont rencontré un franc succès en termes de popularité et de convivialité.

Les activités belote, gymnastique et randonnée ont également bénéficié d'une bonne fréquentation et sont donc reconduites pour la saison 2015-2016.

Les membres de l'ACL tiennent à remercier l'ensemble des habitants, artisans et commerçants de la commune qui nous réservent un accueil chaleureux lors des aubades. Sans la participation de tous, l'organisation des différentes animations ne serait pas possible.

Un grand merci également à la Mairie de Dénat et à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour la mise à disposition d'installations. Enfin, un remerciement particulier est adressé aux caisses locales du Crédit Agricole d'Albi et de Réalmont qui nous ont attribué une subvention permettant de finaliser un projet d'achat de matériel.

La programmation des soirées festives 2016 commencera par une soirée irlandaise organisée le samedi 26 mars à la salle communale. Cette soirée sera animée par la formation musicale Busker et Keaton,

avec repas irlandais et disco mobile pour la deuxième partie. Nous serons heureux de vous accueillir très nombreux pour ce bal d'hiver. Pensez donc à réserver vos places dès que possible.

La mise en œuvre des activités proposées par l'ACL nécessite beaucoup d'intervenants. Aussi, l'association qui compte aujourd'hui 25 membres, reste ouverte à tout nouveau bénévole.

Rappel de la composition du bureau et des responsables des différentes activités :

Co-Présidents : Messieurs Olivier Oustric et Laurent Troislouches

Vice-Président : Monsieur Christophe Ramirez

Trésorier : Madame Colette Ségur

Secrétaire : Monsieur Grégory Avérous

Vice-Secrétaire et Responsable Gymnastique : Madame Nelly Saura

Responsable Randonnée : Monsieur Denis Andral

Responsable Belote : Monsieur José Ramirez

Tous les membres de l'ACL souhaitent que l'année 2016 connaisse également une fière réussite pour l'ensemble de nos activités. Que chacune et chacun puisse y trouver un moment d'échange, de partage et de convivialité indispensable au « vivre ensemble » de notre petite commune.

Encore une bonne et heureuse année à toutes les Dénatoises et à tous les Dénatois...

Association Communale de Chasse de Dénat

Pour la saison 2015, notre association est toujours aussi active et compte 45 chasseurs.

Nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux jeunes adhérents.

Nous continuons de mettre l'accent sur la sécurité avec le port des gilets fluo et le rappel des consignes de sécurité avant chaque battue afin que nous puissions partager notre loisir avec tous les acteurs de la commune (marcheurs, riverains...).



Nous sommes également satisfaits de la réussite de la collecte des cartouches vides dans les containers que nous avons installés aux abords des parkings chasse.

Nous avons été heureux de voir que le personnel scolaire, dans le cadre des temps d'activités périscolaires, s'était mis en relation avec la fédération des chasseurs afin de mieux faire connaître la nature à nos petits écoliers.

Les chasseurs remercient nos amis agriculteurs de nous laisser pratiquer notre activité sur leur terre, en contre-

partie nous essayons de faire au mieux afin de limiter la prolifération des nuisibles tels que les renards, blaireaux et ragondins.

Nous vous donnons rendez-vous à notre **grand loto** qui aura lieu le **Samedi 6 février 2016**, en vous remerciant par avance d'être toujours aussi nombreux d'année en année. Cela nous fait vraiment plaisir.

**Encore merci, à très bientôt,
et très bonne et heureuse année 2016 !**

Le bureau.

L'ADMR, un service près de chez vous

ASSOCIATION ADMR DE LOMBERS-DENAT-LAMILLARIE :

1 av. de St Pierre à LOMBERS (à côté de la Poste)
Tél. : 05 63 55 27 68 - Mail : lombers@fede81.admr.org

L'Association ADMR, à but non lucratif, vous propose ses services afin d'améliorer la qualité de vie de ceux qui le souhaitent, et permet aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elles.

Le service prestataire met en place les interventions auprès des personnes fragilisées : personnes âgées, handicapées, dépendantes, retraitées... bénéficiaires de prises en charge, soit par le Conseil Général (APA), la CAF, la MSA, la CRAM... Cette prise en charge est attribuée en fonction des besoins et des revenus de chacun.

Cette « aide à la personne » est assurée par des aides à domicile compétents et dévoués.

Le service mandataire répond aux besoins des personnes qui désirent employer une aide à domicile qui leur permettra d'alléger la contrainte des tâches ménagères : ménage, entretien du linge, garde des enfants, emploi d'un jardinier... Les formalités administratives : bulletins de salaire, charges patronales et salariales, URSSAF sont assurées par l'Association.

Un service de téléassistance a démarré depuis le mois de juin 2009, et les demandes peuvent être faites au bureau et seront prises en compte.

Le portage des repas à domicile peuvent être mis en place dans le cadre d'une politique globale de maintien à domicile.

L'association emploi environ 14 salariés, titulaires ou remplaçants, et, ses bénévoles se dévouent pour en

assurer le bon fonctionnement.

En 2014, 122 personnes aidées, 10 100 heures en prestataires et 3 400 heures en mandataire ont été effectuées.

Les salariés aides à domicile intervenants ne sont pas que aide-ménagers, ils sont des **professionnels du quotidien** : dans les actes ordinaires de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, alimentation, courses, surveillance de prévention...), dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la toilette simple, à l'habillage, à la marche, aux transferts, soutien à l'autonomie...), dans les actes de la vie sociale et relationnelle (écoute active, soutien moral, stimulation des relations sociales...). Ils accompagnent les personnes en perte d'autonomie. Pour cela, ils suivent régulièrement ou ponctuellement des formations diplômantes ou qualifiantes, ou de professionnalisation.

Composition du Bureau 2015 :

Président d'Honneur : Michel Fabriès ; Présidente : Doris Huchédé ; Vice-Président : Henri Palous ; Secrétaire : Anne-Marie Cammas ; Trésorière : Yvette Balzarin.

Les Bénévoles responsables :

service prestataire et mandataire : Yvette Balzarin au 05 63 55 29 68.

service Téléassistance : Henri Palous au 05 63 55 53 38
responsable planning : Anne-Marie Cammas au 05 63 79 11 61,

ou, les secrétaires lors des permanences au local ADMR au 05 63 55 27 68.

Créée le 23 Mai 1950 à l'initiative des habitants de Lombers, l'Association n'a pas cessé de s'investir pour tous ceux qui font appel à elle ; n'oublions pas qu'elle est créatrice d'emplois, et ses bénévoles se dévouent autant que faire se peut, sans compter leur temps.



Création du nouveau déversoir du Barrage de Razisse



Des participants au concours « Customise ton chapeau » lors des Feux de la Saint Jean - Association Familles Rurales



Des participants au concours « Customise ton chapeau » lors des Feux de la Saint Jean - Association Familles Rurales

Le bénévolat, c'est notre capacité à être dans la proximité, dans la réactivité, dans le lien social... bref, le bénévolat, c'est notre raison d'exister. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur investissement. Dans un contexte de durcissement de notre cadre d'intervention, dans un contexte où il est courant d'ajouter des contraintes à celles qui existent déjà, nous avons besoin d'étoffer notre équipe de bénévoles, et nous faisons appel à vous tous, pour nous aider dans notre démarche. C'est ensemble que nous devons travailler, élus, salariés, personnes aidées, familles, pour continuer à maintenir à domicile des personnes attachées à nos territoires, pour continuer à garantir un emploi local, stable et non délocalisable. Nous devons agir pour que nos territoires ruraux conservent un réel dynamisme et des valeurs de solidarité et d'entraide.

Nous avons à cœur d'organiser des animations dont les bénéfices servent à répondre aux besoins des plus démunis, à intervenir dans l'urgence en attente de la prise en charge des caisses de cotisation locales.

C'est pour cela que nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à nos **calendriers de fin d'année** (à partir de fin novembre) et d'honorer de votre présence les animations que nous vous proposons.

Animations 2016 :

- **Dimanche 6 mars 2016 : à 14h30 Loto à Lamillarié**
- **Courant juin 2016 : Assemblée Générale à Lomers**
- **Dimanche 2 octobre 2016 : à 14h30 Loto à Lomers**
- **Dimanche 4 décembre 2016 : à 14h30 Loto à Dénat**

Association Familles Rurales

Familles Rurales de Dénat est une association faisant partie d'un mouvement familial national qui œuvre en milieu rural pour répondre au mieux aux besoins des familles.

Un de nos premiers projets a été la mise en place d'une bibliothèque relais au cœur du village. Le mardi après-midi des bénévoles accueillent les enfants de l'école publique de Dénat. Le mercredi de 14 h à 16 h d'autres bénévoles ouvrent au public de 3 à 99 ans...

Familles Rurales propose également un accueil de loisirs sans hébergement aux vacances de février, avril, juillet et Toussaint. Cela s'adresse aux enfants âgés de 3 à 13 ans.

Environ 3 fois par an, des soirées parentalité sont animées par une psychologue et un intervenant extérieur ayant des compétences sur le thème choisi par les parents lors de la rencontre précédente.

Puis des actions ponctuelles viennent animer le village : un vide-greniers le 5 juin 2016 et le dernier dimanche de no-

vembre, un marché nocturne le 1er juillet 2016 pour fêter le début de l'été.

Des temps gratuits sont proposés : feux de la Saint-Jean le vendredi 17 juin avec pour thème "Customise ton masque", les journées du patrimoine, mi-septembre.

En ce début d'année 2016, Familles Rurales de Dénat fêtera ses 20 ans d'existence... 20 ans ! Le bel âge diront certains... Mais pour continuer à vivre, nous avons besoin de bénévoles, d'idées nouvelles... Vous êtes intéressés par nos actions. Vous avez des compétences dans un domaine et vous souhaiteriez nous les faire partager, venez nous rejoindre ! Vous serez les bienvenus.

Le conseil d'administration se joint à moi pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de nos actions durant cette année 2015 et nous espérons que vous continuerez à répondre présents pour l'année qui vient.

Nous vous souhaitons une belle année 2016 ! Qu'elle vous permette d'accomplir vos rêves et de réussir vos projets."

Anne Estéveny

Génération Mouvement

Les activités de GENERATION MOUVEMENT de DENAT – FAUCH – RONEL et LABASTIDE-DENAT ont été nombreuses tout au long de cette année 2015 :

- Réunions mensuelles
- Sorties : Musée du Carla, Planétarium de Montredon-Labessonnié, Zoo des Trois Vallées, Village de Flagnac dans l'Aveyron
- Initiation informatique
- Deux bals qui ont eu un grand succès
- Promenades bucoliques tous les mardis, à tour de rôle dans chaque commune, ainsi qu'une randonnée nocturne
- Atelier mémoire tous les samedis animé par Mme Grisel
- Un goûter de Noël offert à tous les adhérents
- Loto du 13 décembre 2015
- Réveillon du 31 décembre 2015

Nous invitons toutes les personnes susceptibles d'être intéressées à nous rejoindre à l'Assemblée Générale qui se tiendra à FAUCH le 13 JANVIER 2016.

Le comité prépare les activités 2016, mais peut déjà vous inviter au prochain bal prévu le vendredi 18 mars 2016, avec Bernard GACHES.

LE RELAIS DENATOIS

Epicerie/Bar

Vous accueille de

7h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30

&

Pizzas à emporter le vendredi et le samedi soir
de 18h30 à 20h30

*Dépot de pain / viennoiserie

*Fruits et Légumes

*Produits Bio et Locaux

*Tabac

*Presse locale

*Gaz

*Rotisserie (le week-end sur commande)

Tél : 05-63-60-29-65